



HAL
open science

Ruth Amossy, "Apologie de la polémique"

Justine Simon

► **To cite this version:**

| Justine Simon. Ruth Amossy, "Apologie de la polémique". 2014. hal-01451295

HAL Id: hal-01451295

<https://hal.science/hal-01451295v1>

Submitted on 31 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questions de communication

26 | 2014 :

La pornographie et ses discours

Notes de lecture

Langue, discours

Ruth Amossy, *Apologie de la polémique*

Paris, Presses universitaires de France, coll. L'Interrogation philosophique, 2014, 240 pages

JUSTINE SIMON

p. 384-386

Référence(s) :

Ruth Amossy, *Apologie de la polémique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. L'Interrogation philosophique, 2014, 240 pages

Texte intégral

- 1 L'ouvrage de Ruth Amossy, professeure émérite, titulaire de la chaire de culture française à l'université de Tel Aviv, est fondé sur une série d'analyses publiées dans le cadre des recherches du groupe Analyse du discours, argumentation et rhétorique (ADARR). Dans la continuité de ses réflexions trouvant leurs racines dans la rhétorique classique, l'auteur livre une définition de la polémique construite à partir de plusieurs analyses concrètes. À la suite de ses ouvrages les plus connus, *L'argumentation dans le discours* (2000, Paris, Nathan), *La présentation de soi* (2010, Paris, Presses universitaires de France), ainsi que de nombreux articles sur le discours polémique étudié dans un contexte politique, médiatique et au sein de l'espace public numérique,

Ruth Amossy analyse le discours de manière empirique selon une problématique argumentative. C'est dans ce cadre théorique et méthodologique précis que celle-ci tente de comprendre comment la polémique fonctionne sur la place publique et quelles fonctions elle y remplit.

- 2 L'auteure part du constat d'un paradoxe selon lequel, d'une part, la polémique est sans cesse dénigrée, sa connotation péjorative fait qu'elle est toujours critiquée, et, d'autre part, elle fait l'objet de nombreuses annonces dans le discours médiatique. La polémique est un phénomène qui envahit tout en étant évalué négativement. Selon l'auteure, la multiplication d'activations de débats à caractère polémique doit donc être analysée non pas comme désordre de la communication, mais en tant que modalité argumentative.
- 3 L'ouvrage se compose de trois grandes parties. Une première partie théorique (pp. 15-70) interroge la polémique du point de vue des grandes théories de l'argumentation – de la tradition rhétorique aristotélicienne à l'influence du dialogue critique – et donne plusieurs traits définitoires de la notion. Ruth Amossy part de l'exemple d'une photographie (ré)activant la polémique concernant le drapeau français (pp. 48-51). À l'origine, l'image est proposée à un concours de photographies organisé par une grande librairie à Nice et est ensuite diffusée sur TF1 qui titre : « La photo "politiquement incorrecte" qui crée la polémique ». Celle-ci montre un homme les fesses à l'air, s'essuyant avec le drapeau tricolore. À travers la mise en avant de cet épisode trivial, l'idée est de montrer que, lorsque l'on parle de polémique, on touche toujours à des conflits profonds, d'intérêt public et dont les enjeux peuvent dépasser son côté anecdotique. En effet, Ruth Amossy insiste sur l'aspect périssable de la polémique. De plus, mis à part le côté scatologique, celle-ci soulève de réelles questions sur le statut d'une œuvre d'art, la liberté d'expression (et ses limites) ainsi que le rapport d'une société aux symboles nationaux – en rappelant que cet épisode a lieu au moment du débat sur l'identité nationale lancé en 2009 sous la présidence de Nicolas Sarkozy. La deuxième partie de l'ouvrage (pp. 71-139) part de deux micro-analyses de polémiques impliquant les femmes dans l'espace public pour dégager des particularités du discours polémique. La troisième (pp. 141-205) vise le même objectif, mais présente un corpus traitant du débat sur les bonus et les stock-options, mêlant des discours de matérialité discursive variée : du débat télévisé au forum de discussion. Par ces analyses, l'objectif de Ruth Amossy n'est pas d'étudier les polémiques évoquées en soi, ni de manière exhaustive, mais de montrer que la polémique publique remplit différentes fonctions sociodiscursives qu'elle synthétise en fin d'ouvrage. Citons-en quelques unes : influencer un tiers, protester, inciter à l'action, tisser du lien social.
- 4 Dans les théories issues de la rhétorique aristotélicienne classique, on se représente un idéal de la démocratie qui doit être gérée par le partage de la parole. La délibération est un des modes de gestion de la parole qui consiste à adopter une décision à partir de réponses contradictoires à une même question. L'échange argumentatif est traditionnellement défini comme une recherche d'un consensus, ou tout du moins d'un accord sur le raisonnable qui permet de prendre des décisions communes. Dans cette tradition théorique, l'approche du débat se fait généralement de manière normative ; en effet, celle-ci se réfère à la distinction classique entre l'*agon*, correspondant à une confrontation soumise à des règles, des contraintes précises, et l'*éristique* (nom faisant référence à la déesse grecque *Eris*, signifiant *querelle*, *discorde*), qui désigne la joute verbale, un échange qui ne respecte aucune contrainte formelle et qui est jugé illégitime. Plusieurs courants de pensées, de la nouvelle rhétorique de Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, à la pragma-dialectique de Frans H. van Eemeren, à la vision rationaliste de Jürgen Habermas sont évoqués afin de souligner le fait que la résolution

de conflits reste en position privilégiée, la polémique étant jugée comme une pratique malhonnête. Selon l'auteure, la logique informelle proposée par Douglas Walton ne fait pas exception puisque ce courant considère le dialogue éristique comme le haut lieu de l'argumentation fallacieuse. De tels discours, comme l'argument dit *ad hominem*, qui consiste à attaquer personnellement la personne à qui l'on s'adresse plutôt qu'à la thèse qu'il vient de présenter, sont considérés comme des formes dégradées de dialogue, qui plus est, sont assimilés à une forme de querelle.

5 Pour Ruth Amossy, cet idéal de délibération rationnelle menant à un accord est à exclure. Pour elle, le consensus ne doit pas être privilégié au détriment du dissensus. En outre, dans un espace public pluraliste où les divergences d'opinions sont souvent profondes, et où, par conséquent, la délibération échoue de manière fréquente, la question pertinente consiste à tenter de comprendre le fonctionnement de la polémique. Deuxième critique, l'aspect normatif ne doit pas être pris en considération. Même si l'auteure parle d'apologie de la polémique, l'axiologie du phénomène (positif ou négatif) doit être écartée. La polémique est perçue comme un caractère intrinsèque à tout échange verbal. Il n'est pas question de juger la polémique. La divergence et la discussion contradictoire apparaissent nécessaires à toute communication. Enfin, troisième point sur lequel l'auteure montre son désaccord : l'assimilation de la polémique à un échange violent. Ruth Amossy part de l'idée selon laquelle la polémique n'est pas juste un discours violent. La violence verbale n'accompagne pas nécessairement la polémique. Elle insiste sur cette idée dans son dernier chapitre (pp. 175-205) tout en prenant l'exemple des *flams*, ces interactions hostiles et agressives dans les forums de discussion de *Libération* sur les stock-options et les bonus distribués aux dirigeants d'entreprise en période de crise. Grâce à cette analyse, l'auteure veut montrer qu'un discours polémique, même dans sa forme la plus violente, peut participer utilement au débat public : en favorisant la protestation, en créant des communautés virtuelles, en incitant à la rencontre et à l'action. La violence verbale remplit certaines fonctions dans un échange qui l'encadre et la régule. Elle se déploie différemment en fonction du cadre communicationnel : débat au Parlement, lettres ouvertes, forums de discussion sur l'internet, etc. Ainsi les fonctions sociodiscursives que la polémique remplit dépendent-elles de ces dispositifs réglés par des rites d'interactions précis.

6 Les analyses menées dans l'ouvrage montrent que l'exacerbation de différends dans un discours polémique contribue à la construction d'un espace public. C'est un autre point de vue qui est mis en avant, une vision constructive du conflit, qui s'inspire de travaux en sociologie et en science politique. Pour Ruth Amossy, le désaccord profond ne peut être résolu par une démarche raisonnée. Cette position rejoint celle proposée par Marc Angenot, développée dans son ouvrage *Le Dialogue de sourds* (2008, Paris, Éd. Mille et Une Nuits), qui met en lumière l'impossibilité, dans le dialogue, d'arriver à un accord. De plus, comme Georg Simmel, l'auteure considère que le conflit est une forme de socialisation et va plus loin en définissant la polémique comme une condition d'existence de la démocratie. En effet, celle-ci reprend les grandes lignes de la théorie de la démocratie délibérative conçue comme un « pluralisme agonique » proposé par Chantal Mouffe (2000, *The Democratic Paradox*, Londres, Verso). Il apparaît que, dans une société démocratique pluraliste, l'accord est souvent loin d'être possible. Des dissensions se perpétuent malgré les débats publics. Dans une démocratie qui accorde une place à la diversité, les divisions sont inévitables. Par définition, une démocratie pluraliste vit du conflit et donc du dissensus. Dans une démocratie où le conflit est la règle, il faut qu'il y ait possibilité de polémiquer. C'est pourquoi, à partir de cette réflexion théorique, il semble plus utile de développer ce que l'auteure nomme une

rhétorique du dissensus, plutôt que continuer à déprécier la polémique.

- 7 En définitive, quels sont les traits définitoires de la polémique et en quoi son analyse suscite-t-elle une réflexion pertinente ? La polémique correspond à un débat autour d'une question d'actualité d'intérêt public. Elle s'ancre dans le conflictuel, qui se traduit pas la dichotomisation, la polarisation et la disqualification. La structure actancielle de la polémique se compose de deux groupes antagonistes représentés par un proposant et un opposant qui échangent devant un tiers – Ruth Amossy emprunte la terminologie proposée par Christian Plantin (2005, *L'argumentation*, Paris, Presses universitaires de France). En fonction du dispositif d'énonciation dans lequel elle s'inscrit, la polémique remplit différentes fonctions qui peuvent ne pas être en lien direct avec l'objet du discours sur lequel elle porte. La polémique pouvant, par exemple, être un moyen stratégique d'apparaître sur la scène publique pour construire une image de soi particulière, un *ethos* stratégique. Ensuite, la polémique a un caractère dialogique – en référence au concept de dialogisme mis en avant par le cercle de Bakhtine – puisque, de manière directe ou indirecte, le discours répond à des discours antérieurs et anticipe également ses réactions pour mieux les disqualifier. Ce point de vue énonciatif interdiscursif est essentiel puisqu'il met en avant l'idée d'une sphère composée d'une multitude de discours. Ensuite, Ruth Amossy va plus loin en définissant le format de la polémique comme étant celui de la circulation des discours. La circulation des discours « émerge et se consolide de la diffusion dans l'espace public, d'un foisonnement de discours et d'interactions polémiques » (p. 210), les médias étant à la fois le support et le moteur de cette circulation. Les journalistes construisent la polémique en mettant en scène la polarisation, en instaurant un échange virtuel entre une multitude de discours représentants du pour et du contre, cela d'une manière plus ou moins engagée énonciativement.
- 8 En somme, l'engagement est considéré comme faisant partie intégrante de la sélection des polémiques étudiées par l'auteure. Cependant, les analyses, elles, se font sans parti-pris. Nous laissons au lecteur le soin de les découvrir, en espérant l'avoir convaincu (comme nous l'avons été nous-même) qu'offrir un spectacle d'interactions mettant en scène des opinions contradictoires n'est, en général, pas orienté vers la résolution de conflits, mais répond à d'autres besoins.

Pour citer cet article

Référence papier

Justine Simon, « Ruth AMOSSY, *Apologie de la polémique* », *Questions de communication*, 26 | 2014, 384-386.

Référence électronique

Justine Simon, « Ruth AMOSSY, *Apologie de la polémique* », *Questions de communication* [En ligne], 26 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 12 décembre 2016. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/9432>

Auteur

Justine Simon

*Crem, université de Lorraine, F-57000
justine.simon@dynamots.fr*

Articles du même auteur

Ida HEKMAT, Raphaël MICHELI, Alain RABATEL, coords, « Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions » [Texte intégral]

Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 35, 2013, 200 pages

Paru dans *Questions de communication*, 24 | 2013

Alice KRIEG-PLANQUE, *Analyser les discours institutionnels* [Texte intégral]

Paris, A. Colin, coll. ICOM, série Discours et communication, 2012, 238 p.

Paru dans *Questions de communication*, 23 | 2013

Droits d'auteur

Tous droits réservés